

HARCÈLEMENT ET BAGARRES CHEZ LES COLLÉGIENS EN 2018

Résultats de l'Enquête nationale
en collèges et en lycées chez les
adolescents sur la santé et les
substances - EnCLASS 2018



Emmanuelle Godeau (EHESP)
Virginie Ehlinger (UMR Inserm U1027, SPHERE)
Mariane Sentenac (UMR Inserm 1153, EPOPé)



■ L'ESSENTIEL

- ▶ La majorité des élèves (93,1 %) n'est pas concernée par des faits de harcèlement avéré à l'école (2 fois ou plus dans le bimestre précédent), ni comme victime ni comme auteur
- ▶ L'amélioration amorcée entre 2010 et 2014 concernant le harcèlement se poursuit (5 % d'élèves rapportant avoir été victimes de harcèlement avéré à l'école au cours des deux derniers mois), un point de vigilance est à signaler concernant le passage du terme « brimade » à celui de « harcèlement » en 2018
- ▶ Avoir été victime de cyber-harcèlement au moins une fois dans les 2 mois précédents concerne près de 8 % des collégiens, et à partir de la 5^e concerne significativement plus les filles que les garçons
- ▶ L'implication dans une bagarre dans les 12 derniers mois concerne plus de la moitié des collégiens, les filles en bien moindre proportion. On note une légère augmentation depuis 2014
- ▶ Les collégiens ayant déjà redoublé sont plus impliqués dans les faits de harcèlement, tant comme victimes que comme auteurs

La violence en milieu scolaire continue de faire l'objet de toutes les préoccupations des adultes et reste très présente dans les médias, mais c'est désormais le harcèlement à l'école qui focalise l'attention des pouvoirs publics. L'enquête HBSC a collecté les perceptions des élèves au sujet des brimades depuis plus de quinze ans, et désormais l'enquête EnCLASS poursuivra l'observation de ces formes de violence, avec quelques modifications toutefois.

En 1998, quand sont apparus dans le questionnaire international deux questions autour du *bullying* (*agi* et *subi*), la notion de harcèlement à l'école n'avait pas émergé dans notre pays, le terme de « brimades », issu de l'argot des écoles du XIX^e avait été retenu pour traduire le terme anglo-saxon et conservé jusqu'en 2014, dans un souci de continuité des instruments de mesure.

Préalablement à la réalisation de l'enquête en 2018, un travail international visant à valider de nouveau ces questions a conduit à une clarification du texte de présentation de la notion de *bullying* qui repose toujours sur la définition princeps de Olweus¹, mais a

¹ Cf. Olweus, D. (1993). *Understanding children's worlds. Bullying at school: What we know and what we can do.* Blackwell Publishing). Un texte introductif reste nécessaire du fait de la difficulté à traduire de manière univoque le terme de « bullying » dans toutes les langues (au-delà du Français), ainsi que de la complexité du concept, notamment pour les plus jeunes.

été revue notamment concernant l'asymétrie des positions entre victime et auteur. Désormais, c'est la définition suivante qui est donnée aux collégiens de tous les pays préalablement à la question : *« On dit qu'une personne est harcelée lorsqu'une autre personne, ou un groupe de personnes, lui dit ou fait de façon répétée des choses méchantes et désagréables. C'est aussi du harcèlement quand, de façon répétée, on embête une personne ou on l'exclut exprès. La personne qui harcèle a plus de pouvoir que celle qui est harcelée et lui veut du mal. Ce n'est pas du harcèlement quand deux personnes d'à peu près la même force ou de même pouvoir se disputent ou se battent »*. Les options de réponse portent sur les deux mois précédents. En lien avec les recommandations internationales, on retiendra comme seuil significatif de harcèlement, celui de 2 fois ou plus dans le bimestre précédent. Les fréquences inférieures, qui ne permettent pas de parler de harcèlement avéré ne seront pas commentées ici.

En outre, un contrôle qualité des traductions du questionnaire et une harmonisation des versions françaises a été conduit dans les pays pour partie francophones membres du réseau HBSC (France, Belgique, Suisse, Luxembourg). Ce travail collaboratif a débouché sur l'adoption commune du terme de « harcèlement » désormais largement employé pour ce qui concerne l'école et connu de la majorité des collégiens de ces 4 pays. Il est à noter qu'entre 2014 et 2018, les taux de harcèlement ont chuté dans la majorité des pays participant à l'enquête, mais particulièrement dans les pays francophones considérés. Les modifications observées en France sont donc à interpréter avec prudence et seront à confirmer lors des prochaines enquêtes.

En 2014, dans tous les pays, les questions sur le harcèlement avaient été complétées de 2 items relatifs au cyber-harcèlement subi, par message/réseau social d'une part, par photo d'autre part. En 2018 ces deux notions ont été regroupées dans une seule question : *« Au cours des 2 DERNIERS MOIS, combien de fois as-tu été victime de cyber-harcèlement (c'est-à-dire que quelqu'un a envoyé des messages méchants à propos de toi par messagerie instantanée, email, SMS ; posté des messages méchants sur ton mur ; créé un site internet se moquant de toi ; mis en ligne ou partagé avec d'autres personnes des photos de toi peu flatteuses ou inappropriées sans permission)?* mais dédoublée entre les auteurs et les victimes, comme pour le harcèlement. Au vu de la nature, des modes de diffusion du cyber-harcèlement et la gravité de ses conséquences, ce dernier sera pris en considération à partir d'un seul épisode rapporté dans le bimestre. Toutefois, comme pour le harcèlement, le seuil de 2 épisodes de harcèlement par mois au cours du dernier bimestre est appliqué pour définir le cyber-harcèlement avéré.

La participation à des bagarres fait l'objet d'une question spécifique ne faisant pas référence au milieu scolaire et qui demeure inchangée.

Harcèlement et cyberharcèlement

Plus de neuf élèves sur dix (94,7 %) déclarent ne pas avoir été victimes de harcèlement à l'école deux fois ou plus par mois au cours du dernier bimestre, et la proportion d'élèves déclarant ne pas avoir été auteurs de harcèlement à cette même fréquence sur la même période est même supérieure (97,5 %).

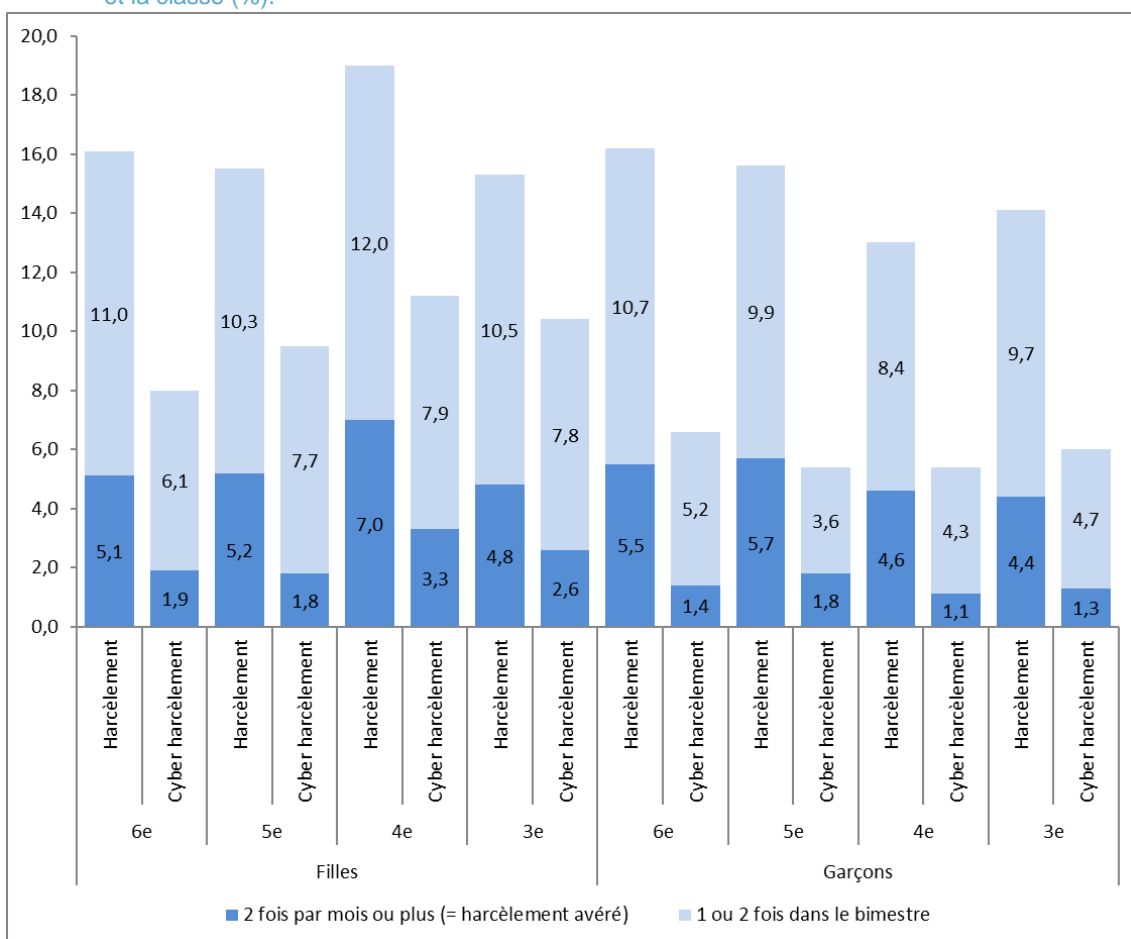
Les chiffres concernant le cyber-harcèlement sont du même ordre de grandeur.

Harcèlement et cyberharcèlement subis

Globalement, 5,3 % des collégiens rapportent avoir subi un harcèlement sans différence significative selon le sexe ni selon le niveau.

Si la proportion d'élèves se déclarant victimes de cyber-harcèlement au moins une fois dans le bimestre n'évolue pas non plus avec l'avancée au collège (7,8 % sur l'ensemble du collège), des différences significatives existent entre les sexes (collégiennes 9,8 % vs collégiens 5,9 %) : ces différences apparaissent à partir de la 5^e, les filles rapportant plus fréquemment avoir été victimes de cyber-harcèlement (9,5 % vs 5,4 % en 5^e, 11,2 % vs 5,4 % en 4^e, 10,3 % vs 5,9 % en 3^e) **[Figure 1]**. Tous niveaux confondus, les filles rapportent également plus fréquemment que les garçons avoir été victime de cyber-harcèlement avéré (deux fois ou plus par mois dans le bimestre) (2,4 % vs 1,4 %).

Fig. 1. Harcèlement et cyberharcèlement subis au collège au cours des 2 derniers mois, selon le sexe et la classe (%).



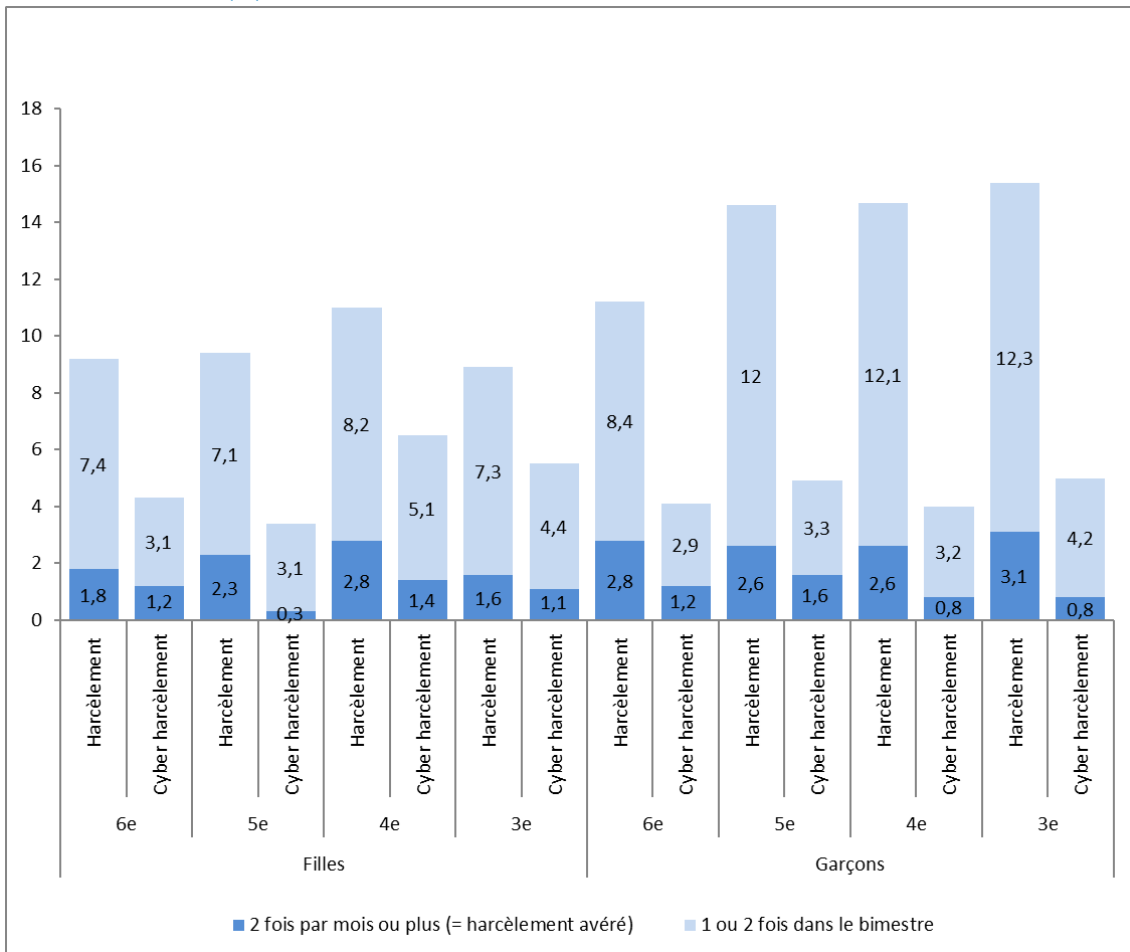
Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

Harcèlement et cyberharcèlement agis

Tous niveaux de classe confondus, les garçons apparaissent plus souvent auteurs de harcèlement que les filles (2,8 % vs 2,1 %). Ces résultats sont très stables tout au long du collège. C'est en 3^e que la différence entre les sexes est la plus marquée (1,6 % chez les filles vs 3,1 % chez les garçons) [Figure 2].

Globalement, 4,7 % des collégiens indiquent avoir participé à du cyber-harcèlement au moins une fois au cours des deux derniers mois. La participation à du cyber-harcèlement 2 fois par mois ou plus reste plus rarement rapportée par les collégiens, et ne diffère ni en fonction du sexe, ni en fonction du niveau de classe (1,0 %).

Fig. 2. Harcèlement et cyberharcèlement agis au collège au cours des 2 derniers mois, selon le sexe et la classe (%).



Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

Harcèlement avéré subi et agi

Plus de neuf collégiens sur dix ne sont pas concernés par des faits de harcèlement ni comme auteur ni comme victime, sans différence entre les deux sexes ni entre les niveaux [tableau 1]. Le groupe d'élèves se déclarant victimes et auteurs de harcèlement est minoritaire, et ne diffère là encore ni selon le sexe ni selon le niveau de classe.

Tabl. 1. Harcèlement avéré subi et agi au collège, selon le sexe et la classe. Pourcentages en ligne pour chaque sexe.

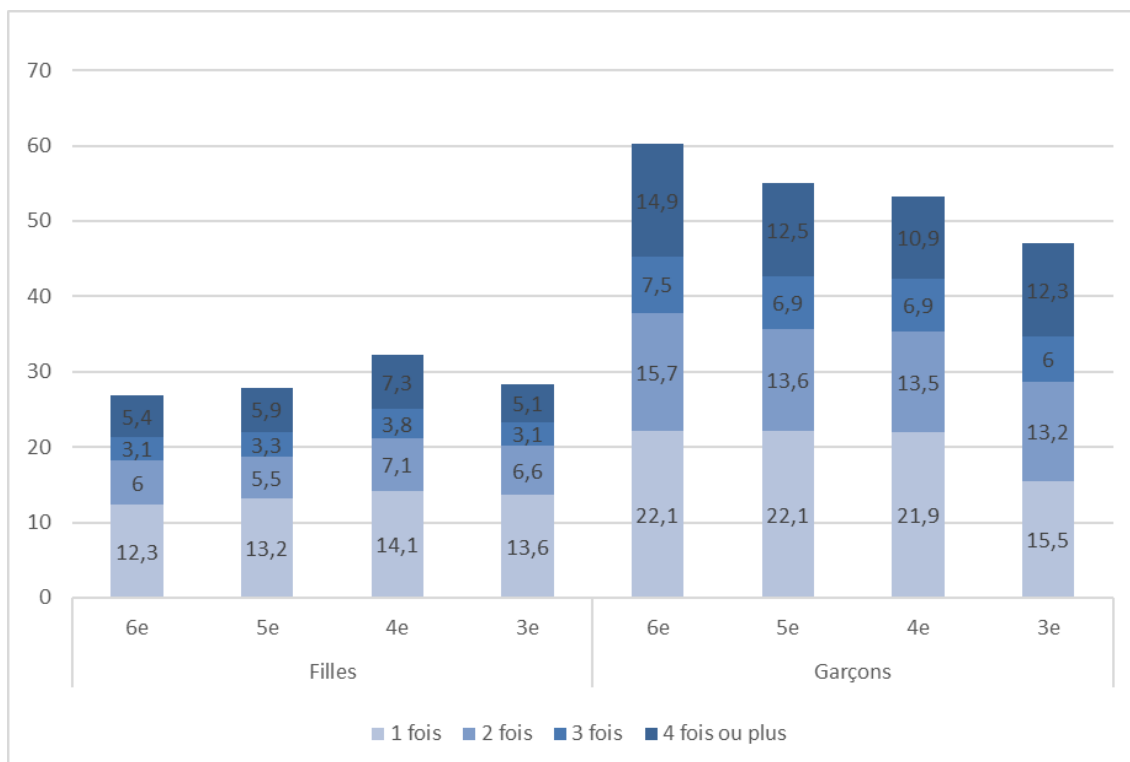
	Ni victime ni auteur		Victime non auteur		Auteur non victime		Victime & auteur	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
6e	92.6	93.8	4.6	4.4	2.0	1.1	0.9	0.7
5e	92.6	92.9	4.9	4.8	1.8	1.8	0.8	0.4
4e	93.7	91.5	3.7	5.9	1.8	1.5	0.9	1.1
3e	93.4	94.5	3.5	3.8	2.2	0.8	0.9	0.8
Collège	93.0	93.2	4.1	4.7	2.0	1.3	0.9	0.7

Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

Bagarres

Durant les années collège, les garçons apparaissent largement plus concernés par les bagarres que les filles, et ce à tous les niveaux de classe. Globalement, plus d'un collégien sur deux indique s'être bagarré au cours des 12 derniers mois (53,9 %) alors que moins d'une collégienne sur trois est dans ce cas (28,8 %). Chez les filles cette proportion évolue quelque peu au long de la scolarité, passant de 26,7 % en 6^e à 28,4 % en 3^e avec un pic en 4^e (32,4 %), alors que celle parmi les garçons dans l'année décroît avec l'avancée au collège (de 60,2 % en 6^e à 47,0 % en 3^e). Par contre, chez les filles comme chez les garçons, la proportion d'élèves qui disent se bagarrer trois fois ou plus par an ne varie pas significativement entre les niveaux de classe (19,5 % des garçons et 9,2 % des filles).

Fig.3 Bagarres au cours des 12 derniers mois chez les collégiens, selon le sexe et la classe (%).



Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

Redoublement et violences

On note un vécu différent entre élèves du bon âge pour leur classe (« à l'heure ») ou en avance, et élèves avec au moins une année de retard (c'est-à-dire âgés d'au moins un an de plus), en ce qui concerne les violences. Ainsi les élèves en retard se disent plus souvent auteurs de harcèlement comparativement à leurs camarades « à l'heure » ou en avance (4,8 % vs 2,1 %), ils sont également plus souvent victimes de harcèlement (7,4 % vs 4,9 %) ; enfin ils indiquent également plus souvent avoir pris part à au moins une bagarre au cours des 12 derniers mois (47,6 % vs 40,9 %). Les écarts observés entre élèves en retard scolaire et autres élèves sont globalement stables dans tous les niveaux de classe [tableau 2]. Les proportions d'élèves victimes ou auteurs de harcèlement dans le groupe des collégiens en avance d'au moins une année s'approchent de celles du groupe des élèves à l'heure,

Tous niveaux confondus, les collégiens présentant au moins une année de retard sont aussi plus nombreux que les autres à se déclarer auteurs de cyber-harcèlement (7,5 % vs 4,3 %) et plus encore victimes (11,0 % vs 7,3 %).

Par contre, un gradient se dessine pour les bagarres : les collégiens en avance pour leur niveau de classe déclarent moins souvent que leurs camarades du bon âge avoir participé à au moins une bagarre dans l'année, ceux-ci rapportant à leur tour moins souvent que les élèves en retard scolaire avoir participé à au moins une bagarre dans l'année (32,1 %, 41,2 %, 47,6 %). Ce gradient est plus ou moins prononcé selon la classe.

Tabl. 2. Vécu scolaire des collégiens, harcèlement, cyberharcèlement et bagarres selon le retard scolaire et la classe. Pourcentages en colonne.

	Sixième		Cinquième		Quatrième		Troisième		Collège	
	A l'heure ou en avance	En retard	A l'heure ou en avance	En retard	A l'heure ou en avance	En retard	A l'heure ou en avance	En retard	A l'heure ou en avance	En retard
Harcèlement subi et agi 2 fois ou plus au collège ces 2 derniers mois										
Ni victime ni auteur	93.4	90.9	93.0	90.0	93.4	87.3	94.3	92.0	93.5	90.0
Victime mais pas auteur	4.6	3.5	4.7	5.6	4.4	6.9	3.5	4.4	4.3	5.2
Auteur non victime	1.5	2.6	1.7	3.0	1.4	3.1	1.5	1.8	1.5	2.6
Victime et auteur	0.6	3.0	0.6	1.3	0.7	2.6	0.7	1.8	0.6	2.2
Cyberharcèlement subi et agi										
Ni victime ni auteur	90.7	87.7	90.7	85.5	89.3	85.9	89.5	83.2	90.1	85.3
Victime mais pas auteur	5.3	6.3	5.4	8.1	6.2	5.0	5.6	9.2	5.6	7.2
Auteur non victime	2.2	4.0	2.3	2.7	2.9	3.4	3.1	4.6	2.6	3.7
Victime et auteur	1.8	2.0	1.6	3.7	1.7	5.7	1.8	3.1	1.7	3.8
Au moins une bagarre au cours des 12 derniers mois										
Non	56.2	55.7	59.1	48.8	57.9	51.3	63.6	53.8	59.1	52.4
Oui	43.8	44.3	40.9	51.2	42.1	48.7	36.4	46.2	40.9	47.6

Source : EnCLASS 2018 - Exploitation Inserm - EHESP

■ ÉVOLUTIONS 2010-2014-2018

Harcèlement subi et agi

La diminution de la prévalence du harcèlement subi amorcée entre 2010 et 2014 se poursuit en 2018 dans tous les niveaux de classe (13,9 % en 2010, 11,8 % en 2014 et 5,3 % en 2018) [Tableau 3]. Rappelons ici que la possibilité d'une contribution de la modification de la terminologie utilisée à la diminution de cette fréquence du harcèlement rapporté par les collégiens doit être prise en considération dans son interprétation. Il n'en demeure pas moins que la baisse observée a débuté entre 2010 et 2014 alors que la première campagne nationale de lutte contre le harcèlement à l'école a débuté en France en 2011, et qu'entre 2014 et 2018, ces campagnes et les actions contre le harcèlement se sont multipliées, et pourraient dès lors avoir contribué à la baisse observée (qui est d'ailleurs retrouvée dans les enquêtes de victimation conduites par le ministère de l'éducation²).

Par ailleurs, entre 2010 et 2018, la proportion de collégiens déclarant avoir participé à harceler d'autres élèves au moins deux fois par mois au cours des deux derniers mois a également diminué, avec une baisse régulière, dans tous les niveaux de classe, au cours des trois dernières enquêtes (passant de 13,6 % en 2010 à 9,2 % en 2014 et à 2,5 % en 2018). Dans la dernière enquête de 2018, contrairement aux vagues précédentes de 2010 et 2014, la proportion d'élèves auteurs de harcèlement est stable entre le début et la fin du collège.

Tabl. 3. Evolution du harcèlement au collège entre 2010 et 2018. Données HBSC 2010-2014-2018 pondérées

	Année de l'enquête								
	2010			2014			2018		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Brimades/harcèlement agis au collège – deux fois ou plus dans les 2 derniers mois									
Sixième	8.6	12.2	10.5	4.9	8.3	6.6	1.8	2.8	2.3
Cinquième	10.3	17.9	14.1	7.1	10.5	8.9	2.3	2.6	2.4
Quatrième	10.3	15.7	13.1	7.5	13.8	10.7	2.8	2.6	2.7
Troisième	11.9	21.3	16.6	8.3	13.2	10.8	1.6	3.1	2.4
Total	10.3	16.8	13.6	6.9	11.5	9.2	2.1	2.8	2.5
Brimades/harcèlement subis au collège – deux fois ou plus dans les 2 derniers mois									
Sixième	15.6	16.6	16.1	9.8	13.0	11.4	5.1	5.5	5.3
Cinquième	15.3	15.9	15.6	13.2	12.6	12.9	5.2	5.7	5.5
Quatrième	11.5	12.0	11.8	11.5	12.2	11.9	7.0	4.6	5.8
Troisième	10.9	13.9	12.4	9.6	12.1	10.9	4.8	4.4	4.6
Total	13.3	14.6	13.9	11.0	12.5	11.8	5.5	5.0	5.3

Source : HBSC 2010-2014-2018 - Exploitation Inserm - EHESP

Du fait de ces chutes parallèles des proportions d'élèves auteurs de harcèlement d'une part, et d'élèves victimes de harcèlement d'autre part, la répartition des élèves en fonction du harcèlement subi/agi se modifie significativement entre chaque vague d'enquête : la proportion d'élèves ni harcelés, ni harceleurs, passe de 76,3% en 2010 à 82,0% en 2014 pour atteindre 93,1% en 2018. Ces chiffres sont quasiment identiques dans tous les niveaux de classe du collège, et pour les deux sexes.

²DEPP, Note d'information n° 17.30, décembre 2017.

■ COMPARAISONS INTERNATIONALES À 11, 13 ET 15 ANS : RESULTATS DE L'ENQUETE HBSC

Harcèlements, bagarres

Comme en France, les garçons des 44 autres pays ou régions ayant participé à l'enquête HBSC en 2018 sont plus bien susceptibles que les filles d'avoir participé à des bagarres (à 11 ans, 18 % des garçons ont été impliqués dans plus de 3 bagarres dans l'année vs 6 % des filles). De même, ils sont plus nombreux à être auteurs de harcèlement en face à face, dans les 3 groupes d'âge (à 11 comme à 15 ans, 9 % des garçons vs 5 % des filles) ainsi qu'en ligne (à 11 ans, 10 % des garçons vs 6 % des filles ; à 13 ans 12 % vs 9 % ; à 15 ans 14 % vs 8 %).

Concernant le fait d'être victime de harcèlement, les taux sont similaires entre les sexes (globalement, 11 % à 11 ans ; 11 % à 13 ans et 8 % à 15 ans), alors que les filles sont plus susceptibles d'être victimes de cyber-harcèlement au moins une fois au cours des deux derniers mois, surtout à l'âge de 13 ans (15 % vs 12 % chez les garçons). Les comportements observés en France ne se démarquent donc pas de ce schéma.

Malgré une baisse des actes de harcèlement depuis 2014 dans la majorité des pays, la proportion d'adolescents victimes est globalement restée la même. Les adolescents les plus jeunes sont particulièrement vulnérables et plus susceptibles d'être victimes de harcèlement (11 % à 11 ans vs 8 % à 15 ans). Il n'y a pas de lien évident entre la richesse de la famille et les comportements violents, ces constats sont les mêmes en France.

En 2018, la France est parmi les pays dans lesquels les taux de harcèlement sont plutôt faibles (avec à 15 ans 4 % comme victime ou comme auteur), avec une amélioration de la position relative des élèves de notre pays avec l'âge (pour le fait d'être victime : 33^e rang à 11 ans, 40^e rang à 15 ans). Ces tendances à la baisse (déjà amorcées entre 2010 et 2014) seront à confirmer en 2022 et analyser dans le contexte international.

Méthodologie

En France les données sont issues de l'Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances (EnCLASS) regroupement des deux enquêtes internationales quadriennales menées en milieu scolaire : HBSC réalisée en France depuis 1994 et ESPAD depuis 1999.

L'échantillonnage a été réalisé par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, selon un tirage aléatoire équilibré : au total, 1137 classes ont été sélectionnées au sein de 336 collèges et 234 lycées (soit deux classes par établissement). L'enquête a permis d'interroger par questionnaire auto-administré et anonyme 20 577 élèves du secondaire soit, après nettoyage, un échantillon final de 20 128 élèves (12 973 collégiens et 7 155 lycéens). Les taux de réponse sont de 78,8 % au collège et 67,0 % au lycée. Les non-réponses correspondent essentiellement à des absences d'élèves le jour de la passation, plus rarement du fait de refus de participer émanant des élèves ou de leurs parents (14 % au total) et à des établissements ayant refusé de participer (n=56).

Les comparaisons internationales sont issues du rapport international de l'enquête HBSC 2018 (cf. <http://www.hbsc.org/>) et portent sur les élèves âgés de 11, 13 et 15 ans représentant chacun des pays dans la base de données internationale (n=227 441), elles visent à situer les jeunes Français (n=9106) parmi leurs pairs des 45 pays ou régions ayant participé à l'enquête HBSC en 2018.

Les promoteurs de l'enquête EnCLASS remercient les élèves qui ont renseigné l'enquête, leurs familles qui les ont autorisés à participer ainsi que les personnels éducatifs qui ont rendu possible l'organisation de la collecte.

L'enquête EnCLASS 2018 a bénéficié d'un avis d'opportunité du Conseil national de l'information statistique (Cnis, n°142 / H030) et a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (2155714 v 0).

Pour nous citer :

Godeau E, Ehlinger V., Sentenac M., *Résultats de l'Enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé et les substances – EnCLASS 2018, Harcèlement et bagarres*. Rennes : EHESP, 2020 : 10 p.